



ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS

**MAIF**

La Diagonale Ouest 14 avenue Gustave Eiffel Montigny le Bretonneux

lundi au vendredi de 09h à 18h - sauf le mardi de 10h30 à 18h

09 78 97 98 99

Groupe MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 Niort Cedex 9

05 49 26 59 94 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

**N° sociétaire : 3812336 H**

ASSO SEPT LIEUX  
7 RUE VOLTAIRE  
59370 MONS EN BAROEUL

**ATTESTATION D'ASSURANCE LOCAUX ET BIENS  
Risques Autres Que Véhicule A Moteur Associations et Collectivités**

**Le contrat souscrit couvre les occupations temporaires et les occupations permanentes jusqu'à 50 m².**

Il intègre également l'assurance :

- des biens possédés ou mis régulièrement à disposition jusqu'à 7 700 €
- des espèces, titres et valeurs détenus à hauteur de 1 600 €
- du matériel mis à disposition de façon ponctuelle jusqu'à 46 000 €
- des expositions jusqu'à 77 000 €

**Contenu et montant des garanties**

**Biens mobiliers**

- Mesure d'urgence ..... voir annexe 3B des conditions générales
- Garantie "Dommages aux Biens"
  - .Meubles meublants ..... valeur de remplacement
  - .Autres biens dont bateaux ..... valeur vénale
  - .Vol d'objet dans (ou sur) un véhicule ou un bateau ..... 4 600 €
- Garantie "Responsabilité Civile" ..... 15 000 000 €
- Garantie "Défense" et "Recours - Protection Juridique" ..... sans limitation de somme

**Biens immobiliers**

- Garantie "Dommages aux Biens"
  - .Immeuble dont le coefficient de vétusté est inférieur à 1/3 ... valeur de reconstruction  
(immeuble normalement entretenu)
  - .Immeuble dont le coefficient de vétusté est supérieur à 1/3 .. valeur de reconstruction ou de remise en état, vétusté déduite, dans la limite de la valeur vénale
- Garantie "Responsabilité Civile" du locataire ou de l'occupant .... 125 000 000 €
  - .incendie, dégâts des eaux, explosion
- Garantie "Responsabilité Civile" du propriétaire ..... 125 000 000 €
- garantie "Défense" et Recours - Protection Juridique" ..... sans limitation de somme

**Durée du contrat : Annuelle avec tacite reconduction.**

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Montigny le Bretonneux, le 06/02/2014  
Le Représentant de la Société

Cette attestation est disponible sur [www.maif.fr/associationetcollectivites/accueil.html](http://www.maif.fr/associationetcollectivites/accueil.html) au sein de votre espace personnel